

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL



[Actu] alités

MILIEUX AQUATIQUES

Le ruisseau du Fougeray retrouve son lit d'origine à Pipriac !

Sur le bassin versant du Canut Sud, le ruisseau du Fougeray, situé sur la commune de Pipriac, aujourd'hui peu visible dans le centre-bourg, va retrouver son lit d'origine. L'objectif est double : remettre en fonctionnement ce milieu naturel et aménager de nouveaux espaces publics, notamment une connexion douce le long de ce ruisseau.

Depuis le 12 septembre dernier, les premiers coups de pelle sur la partie périurbaine en amont du bourg de la commune ont été donnés par l'entreprise Colas, sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine. Après une étude préalable globale, portée par Eaux & Vilaine dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en 2022, le chantier a débuté. L'opération s'échelonnant sur plusieurs mois, consiste à mener un projet de renaturation ambitieux sur près d'1,5 km, intégrant un volet hydromorphologie et un volet paysager, compatible avec les projets actuels et futurs de la commune.

EN CHIFFRES

-  1,5 KM de restauration écologique et paysagère
-  2 PLANS D'EAU de 1000 m² supprimés
- Des plantations + mares pédagogiques + cheminements
-  2 PONTS CADRE sous voie communale...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les plans d'eau : pourquoi agir ?

Les plans d'eau sont nombreux sur le bassin de la Vilaine. On en dénombre près de 1370 sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval. Les plans d'eau font souvent partie du patrimoine local. Ils sont des éléments constitutifs du paysage et jouent un rôle social réel. Cependant, leur position sur les cours d'eau ou à proximité modifie les paramètres de fonctionnement de ceux-ci (physico-chimie, morphologie, température, circulation des espèces, transport des sédiments, biologie, ...). L'effacement des plans d'eau, une solution à envisager pour rétablir la continuité écologique ?

Une rivière qui coule librement améliore sa capacité d'auto-épuration. Plus fraîche et oxygénée, elle élimine mieux les substances considérées comme polluantes. Par ailleurs, la nécessité d'adaptation au changement climatique implique de rendre prioritaire toutes les actions qui peuvent renforcer la résilience des milieux aquatiques. On estime que 2/3 des cours d'eau sont sensibles aux faibles débits estivaux et que les plans d'eau portent une très forte responsabilité dans ce constat. Leur suppression est la solution la plus efficace pour agir durablement sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

L'effacement de plans d'eau permettra à terme de **rétablir la continuité écologique** du cours d'eau et ainsi le retour d'espèces aquatiques menacées ; **retrouver un lit naturel** et **une rivière vivante** en restaurant la morphologie du cours d'eau ; et enfin, **participer à l'amélioration de la qualité de l'eau.**



Grand [Format]

BOCAGE

Près de 25 kms de haies seront plantés à l'automne sur l'Unité de Gestion Vilaine Aval

Les travaux bocagers ont débuté fin septembre ! 9 projets de plantations de haies bocagères sont programmés en région ligérienne de l'Unité Aval avec Liger Bocage (6 kms), et 27 projets en région bretonne avec Breizh Bocage (près de 18 kms). Les bénéficiaires : des agriculteurs et quelques propriétaires fonciers.

CALENDRIER 23-24

- Septembre : *piquetage des haies avec les propriétaires ou exploitants.*
- Octobre : *travaux de préparation du sol*
- Décembre à février : *plantation et pose des protections.*
- Mars : *pose du paillage (copeaux de bois).*

Chaque projet a fait l'objet au minimum d'un rendez-vous sur place durant lequel le technicien a présenté le dispositif, les espèces proposées, l'organisation des travaux et le planning d'exécution.

L'objectif poursuivi est de **concevoir un projet de plantation conforme au dispositif et au plus près des attentes des propriétaires.** En contrepartie, ils s'engagent à conserver et gérer les haies plantées dans le cadre d'une convention avec Eaux & Vilaine.

Le montant prévisionnel des travaux pour la campagne de plantations 2023-24 s'élève à 210 000 € TTC dont 170 000 € pour Breizh Bocage et 40 000 € pour Liger Bocage.



PRATIQUES

L'expérimentation forestière face au changement climatique

Les études montrent un réchauffement dans nos régions de l'ordre de +1°C entre les périodes 1959-1988 et 1989-2018. Naturellement, le réchauffement climatique entraîne une migration des espèces vers le Nord et en altitude.

En Bretagne et en Pays-de-la-Loire, **4 sites d'études ont été installés en 2010 dans le cadre du réseau européen REINFFORCE** (Réseau Infrastructure de recherche pour le suivi et l'adaptation des forêts au changement climatique). Ils permettent d'étudier 38 espèces et 50 provenances, introduites par « migration assistée ». + d'infos sur climessences.fr



ÉTUDE

État sanitaire des haies plantées depuis 2014.

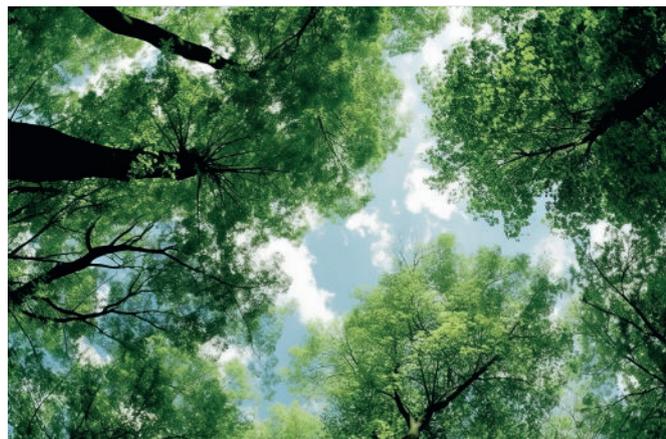
Résultats d'une étude menée d'avril à août 2023, sur 70,7 kilomètres linéaires de haies plantés de 2014 à 2022 sur le territoire de l'UGVA. Objet : réaliser un suivi quantitatif des plants depuis les premières plantations en 2014 ainsi qu'un suivi qualitatif prenant en compte l'état général de la haie.

25% DE MORTALITÉ

Les premières observations montrent un **bon état général des haies bocagères avec un taux de mortalité moyen de 25 %** (5 677 plants sur 22 695 plants plantés). A noter que sur cette période 2014-2022, **1 640 arbres et arbustes se sont régénérés naturellement** sur un linéaire de haies de 55 kms. Parmi les causes de mortalité, **les plants non protégés par des gaines anti-gibier** sont fortement impactés. Certaines essences comme le saule, le noisetier et le sureau se révèlent plus appétentes pour les animaux sauvages, contrairement au houx, au chêne vert ou à l'aubépine. S'ajoutent d'autres causes de mortalité comme **l'entretien drastique**, la présence d'une **maladie** sur les arbres, **l'abrutissement par le cheptel** et les **conditions météorologiques**.

LE CHOIX DES ESPÈCES À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans un contexte climatique en rapide évolution, de nombreux chercheurs et techniciens s'accordent à dire qu'il faut **diversifier le plus que possible les essences** et leur provenance pour offrir de **meilleures chances de reprise**, quel que soit les scénarios climatiques futurs. Le choix des espèces évolue donc pour laisser plus de place à des **essences méridionales** pour leur capacité d'adaptation à la fois au réchauffement et aux rigueurs climatiques.





Re [Source]

Guillaume COSSON

Animateur Bocage
Unité de Gestion Vilaine Aval

Depuis son arrivée au sein d'Eaux & Vilaine en juin 2023, Guillaume Cosson se charge du déploiement de Liger Bocage : un dispositif d'aides à la plantation de haies bocagères, en Pays-de-la-Loire. De nouvelles perspectives pour l'UGVA.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'UGVA EN MATIÈRE DE BOCAGE ?

Dans sa feuille route 2023-2025, l'UGVA prévoit en moyenne la plantation de 22 km/an sur la Région Bretagne auxquels s'additionnent près de 8 km/an sur la partie ligérienne. À ces travaux s'ajoute un volet animation réparti en 4 axes : préservation du réseau bocager, amélioration du réseau bocager, gestion bocagère et valorisation, communication et transversalité. Le programme est complet et copieux !

COMMENT L'UGVA ACCOMPAGNE LES BÉNÉFICIAIRES ?

L'UGVA accompagne les propriétaires de fonciers, notamment les agriculteurs, du début à la fin du projet. Dès qu'un bénéficiaire prend contact pour un projet de plantation, un rendez-vous est pris. Lors de ce premier rendez-vous, le dispositif Liger Bocage ou Breizh Bocage est présenté. L'animateur bocage écoute alors le planteur pour bien cerner son projet. Ensuite il lui explique comment se déroule les travaux et présente ce qui est fourni à savoir : des jeunes plants en partie d'origine locale, des protections contre le gibier et du paillage en copeaux de bois. Selon les attentes et le lieu de plantation, la haie peut se faire avec ou sans talus, sur un rang ou deux. Ensemble, on parcourt chaque linéaire de haies pour définir la station, relever certains obstacles, s'inspirer de l'environnement pour choisir les espèces, noter les entrées de champs par exemple. Une fois toutes les données collectées, l'animateur constitue le dossier. Rapidement, il envoie au planteur sa « fiche planteur » qui récapitule son projet, ses conventions d'engagement et de mitoyenneté le cas échéant et l'invite à renvoyer les attestations de propriétés. Clore un dossier prend du temps et nous sommes tenus au calendrier du dispositif. Il faut prendre le temps d'aller vite !

COMMENT S'ARTICULE L'ÉQUIPE BOCAGE À L'UGVA ?

Nous sommes deux animateurs bocage, mon collègue Julien Vidal s'occupe des projets Breizh Bocage et moi des projets Liger bocage. Le territoire ligérien de l'UGVA étant assez restreint, je rejoindrais Julien sur la partie bretonne pour engager plus de linéaires avec Breizh Bocage.

QUEL EST TON CHANTIER EN COURS ?

Pour cet automne hiver, je m'occupe de 9 projets représentant 6095 m de nouvelles haies bocagères, certaines sur talus, d'autres dites à plat ou encore des haies doubles (plantation sur deux rangées). Les communes concernées sont Fégréac et Avesnac.

DES ACTIONS PHARES SONT-ELLES PRÉVUES CET AUTOMNE ?

L'UGVA organise une demi-journée sur la valorisation du bois. L'évènement doit se tenir le 22 novembre et fait appel à des intervenants reconnus. On y parlera de gestion des haies, de valorisation financière des haies, de biodiversité, de filières bois, des programmes de plantations. L'après-midi se terminera par une démonstration de matériels d'entretien des haies, de broyage et d'abatage à la tronçonneuse. Les agriculteurs situés sur le territoire de l'UGVA y seront invités. Ce sera là une belle occasion pour enregistrer des contacts et pourquoi pas des projets de plantation.

[Actu] alités

MILIEUX AQUATIQUES

Le point sur les travaux de restauration des cours d'eau.

L'Unité de Gestion Vilaine Aval réalise des travaux de restauration des cours d'eau, notamment sur les bassins versants du **Trévelo, du Saint-Eloi, du Canut sud, des Sauvers et du Héleu.**

Les travaux visent à reconnecter le cours d'eau à la nappe alluviale et aux zones humides attenantes, favoriser le débordement en période hivernale et le soutien d'étiage en période printemps-automne, améliorer les capacités d'auto-épuration, diversifier les habitats, favoriser la circulation des espèces, des sédiments et de l'eau.

BASSIN VERSANT DU TRÉVELO

A Caden (56), les travaux visent à remettre deux portions de cours d'eau, **Lecaden et Bouloterie**, dans le lit d'origine plus sinueux. Ils vont démarrer fin septembre, avec la recherche de substrat d'origine, sur 690 mètres linéaires. Pour limiter les impacts sur la biodiversité en phase chantier, Eaux & Vilaine s'appuie sur un bureau d'étude pour réaliser un état des lieux écologique et vérifier l'absence d'espèces protégées. Une pêche de sauvetage permettra également de minimiser l'impact des travaux. Sept propriétaires riverains et deux agriculteurs sont concernés par ce linéaire. Ils bénéficieront de mesures d'accompagnement telles que la pose de clôtures et d'ouvrages de franchissement du cours d'eau pour les engins et le bétail.



Ruisseau Lecaden, Caden (56)

BASSIN VERSANT DES MARAIS DE REDON

Le Héleu à Avesnac (44) : 470mL de restauration dans le lit original avec pose d'un pont cadre sous la voie communale et l'installation de deux passerelles de franchissement du cours d'eau pour les animaux et les engins. Enfin, une clôture a également été posée.

BASSIN VERSANT DU CANUT SUD

Le Pélican à Pipriac (35) : dans la continuité des travaux de 2021 sur 1,4 km, 500mL de restauration dans le lit original en 2023 avec pose d'un pont cadre sous le chemin communal.

[Regards] sur le bassin de la Vilaine

EAU POTABLE

Du nouveau au 1^{er} janvier 2024 pour le pôle Eau potable & hydraulique !

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine s'est retrouvé le vendredi 22 septembre 2023. Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour :

Eaux & Vilaine a voté à l'unanimité l'**attribution du nouveau contrat de concession de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique au groupe SUEZ France**, à compter du 1^{er} janvier 2024. L'actuel contrat de Délégation de Service Public de production d'eau potable d'Eaux & Vilaine arrivant à échéance le 31 décembre, le Comité Syndical s'est prononcé sur un **futur mode de gestion du service par concession, pour une durée de 8 ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2031**.

Eaux & Vilaine a voté à l'unanimité l'**adhésion de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) au Collège Eau Potable**. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2024, le Collège Eau Potable du Comité syndical, passera à 5 membres : la CARENE, Cap Atlantique, Ouest 35, Eau du Morbihan et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Chaque membre aura un poids de vote de 20% au sein dudit collège.

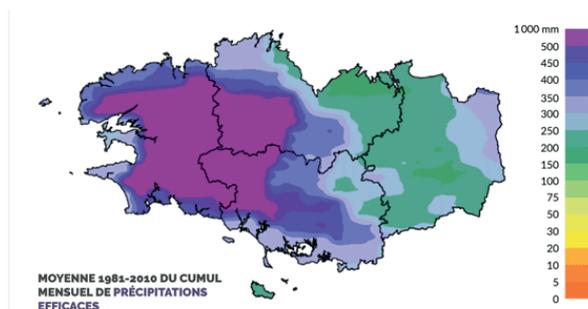


Comité syndical du 22 septembre 2023

La Bretagne à l'heure du changement climatique

Il pleut en Bretagne mais les pluies sont inégalement réparties et surtout sont très faibles à l'Est du territoire (cf. carte ci-jointe). Avec des sols propices à la battance et au ruissellement, l'infiltration de l'eau est limitée.

Si on considère tous les types de prélèvements (eau potable, industrie, agricole...), l'eau de surface représente 62 % et l'eau souterraine représente 38 %. Pour l'eau potable, ce sont 73 % d'eau de surface et 27 % d'eau souterraine prélevées à l'Est de la Bretagne. Dans ce contexte, des tensions d'usages existent déjà. Avec l'augmentation des températures, l'évaporation génère un risque de sécheresses accrues ; avec pour conséquences, une gestion de la ressource en eau complexe, des cultures menacées, des risques d'incendies, une eutrophisation des plans d'eau et des cours d'eau, le prolongement de la durée des étiages avec une problématique sur la vie aquatique.



Battance

DES SOLUTIONS EXISTENT, À NOUS TOUS DE DÉVELOPPER DES STRATÉGIES D'ADAPTATION POUR RÉDUIRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE !

Eaux & Vilaine s'implique fortement avec notamment la réalisation d'études Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) pour acquérir des connaissances, des travaux d'interconnexion d'eau potable avec l'Aqueduc Vilaine Atlantique pour assurer l'alimentation en eau potable en cas de tension, la restauration des milieux aquatiques en tête de bassin versant, action phare des trois unités de gestion d'Eaux et Vilaine.

D'autres acteurs comme les syndicats d'eau, les EPCI et les communes s'attachent à renforcer les économies d'eau, à raisonner sur la maîtrise de la démographie et des usages, à développer des solutions fondées sur la nature.

Agenda

ACTION AGRICOLE COLLECTIVE - SYTÈMES HERBAGERS
7 NOVEMBRE 2023

ACTION AGRICOLE COLLECTIVE - BOCAGE
22 NOVEMBRE 2023

VOEUX INSTITUTIONNELS
19 JANVIER 2024

COMITÉ SYNDICAL
15 DÉCEMBRE 2023

Partenaires financiers de nos actions :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau.

Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.